

Guy TEISSIER ✨

Député des Bouches-du-Rhône

Président du Groupe d'amitié France-Etats-Unis

Ancien Président de la Commission de la Défense nationale

et des forces armées de l'Assemblée nationale

Président du Cercle d'Amitié France-Artsakh

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

Paris, le 4 novembre 2020,

Monsieur le Président,

Depuis le 27 septembre dernier, un conflit armé a éclaté dans la région caucasienne du Haut-Karabagh, où l'Azerbaïdjan est entré en guerre contre l'Arménie. Profondément attaché au respect des droits de l'Homme et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est avec beaucoup d'inquiétude qu'en qualité de Président du Cercle d'Amitié France-Artsakh, je constate une nouvelle fois la flambée de violences qui embrase depuis maintenant plus d'un mois la région caucasienne du Haut-Karabagh.

Ce territoire, berceau de la civilisation arménienne et dont la population fut de manière ininterrompue au cours de l'histoire composée essentiellement d'Arméniens, a conquis de haute lutte sa liberté dans une guerre qui s'est achevée en 1994 par un cessez-le-feu.

Territoire non autonome dépourvu de statut juridique définitif, le Haut-Karabagh est un sujet de souffrance pour sa population, de discorde et de tensions géopolitiques vives, une sorte d'Alsace-Lorraine pour les Arméniens. N'oublions pas que la situation actuelle du Haut-Karabagh est l'héritage de l'URSS, Staline ayant délibérément détaché ce territoire de l'Arménie au profit de l'Azerbaïdjan en 1921.

Dans cette région, l'Azerbaïdjan a semé les graines d'un conflit que tous les observateurs internationaux qualifient déjà de dramatique. Depuis le début du conflit, le bilan humain est saisissant, des bilans partiels font état d'au moins 1250 morts : 1200 soldats combattant pour le Haut-Karabagh, 45 civils Artsakhiotes et 141 blessés parmi la population civile.

Actuellement, les troupes de l'Azerbaïdjan sont aux portes de la cité historique de Chouchi et menacent le *Corridor de Latchin*, route stratégique qui relie Stepanakert à l'Arménie, dont la prise marquerait un tournant majeur. La prise de Chouchi voudrait en outre dire que ce territoire serait non seulement coupé de son arrière, mais aussi à la merci de l'artillerie qui pourraient alors être positionnée sur les hauteurs et donnerait ainsi l'avantage à l'Azerbaïdjan.

La France tout comme l'Europe, dont le conflit se déroule aux portes de ses frontières, ne saurait dans ces conditions se contenter de la froide timidité qui a caractérisé ses positions jusqu'alors. Pourtant, je sais que la diplomatie française ne ménage pas ses efforts. En tant que co-Présidente aux côtés de la Russie et des Etats-Unis, du groupe Minsk, la France œuvre depuis plusieurs décennies à une résolution pacifique qui garantisse la sécurité des populations de la région. Mais face à ces événements, et à l'heure où ce pays ami est attaqué, la neutralité n'est pas une solution envisageable pour notre pays.

Par ailleurs, d'autres pays de la région ont contribué à rendre cette neutralité impossible. En soutenant sans nuance ni réserve l'armée azerbaïdjanaise, les autorités turques sont maintenant partie prenante dans ce conflit. Par ailleurs, la Turquie aurait trouvé dans l'envoi de djihadistes islamiques le moyen d'influencer plus directement - et plus terriblement - les hostilités, comme vous l'avez si justement souligné lors de votre intervention du 1^{er} octobre dernier.

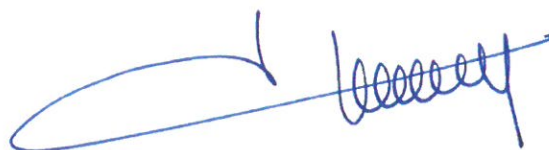
Derrière ce conflit, de prime abord territorial, se joue une lutte à plus grande échelle que nous aurions tort d'ignorer. Malheureusement, la neutralité ne saurait être une réponse digne de notre pays face aux offensives qui n'auraient pour seul objectif à terme que la disparition des populations arméniennes de ce territoire.

Face à cette tragédie qui se joue aujourd'hui au Caucase, j'invite la France à réagir conformément à ses engagements internationaux. Seule une reconnaissance internationale, à l'instar de celle des provinces de l'ex-Yougoslavie, en particulier du Kosovo, permettrait de sortir la République d'Artsakh de cette zone de non-droit qui la prive de toute forme de soutien international, même humanitaire, et qui encourage l'Azerbaïdjan et la Turquie à recourir, une fois encore, au nettoyage ethnique comme solution politique pérenne.

Il est urgent que la France et les autres Etats membres du conseil de sécurité de l'ONU pèsent tout leur poids politique pour imposer l'arrêt des combats et le respect d'un cessez-le-feu, déjà bafoué par trois fois par l'Azerbaïdjan, ainsi que pour favoriser la reconnaissance internationale du droit à l'autodétermination de la République d'Artsakh. Il relève de votre responsabilité, Monsieur le Président, d'empêcher que les crimes du passé ne se reproduisent.

Je me permettrais d'ajouter cette phrase du Défenseur des Droits de l'Artsakh, Artak Beglaryan :
« Je suis aveugle mais j'agis, quant à la communauté internationale, elle voit mais n'agit pas ! ».

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.



Guy TEISSIER

Se joignent également à ce courrier :

- Édith AUDIBERT, députée du Var
- Thibault BAZIN, député de Meurthe-et-Moselle
- Thierry BENOIT, député d'Ille-et-Vilaine
- Sandra BOËLLE, députée de Paris
- Jean-Claude BOUCHET, député du Vaucluse
- Sylvie BOUCHET-BELLECCOURT, députée Seine-et-Marne
- Pierre-Yves BOURNAZEL, député de Paris
- Anne BRUGNERA, députée du Rhône
- Danièle CAZARIAN, députée du Rhône
- Annie CHAPELIER, députée du GARD
- Éric CIOTTI, député des Alpes-Maritimes
- Fabienne COLBOC, députée d'Indre-et-Loire
- Josiane CORNELOUP, députée de Saône-et-Loire
- Bernard DEFLESSELLES, député des Bouches-du-Rhône
- Jennifer de TEMMERMAN, députée du Nord
- Nicolas DUPONT-AIGNAN, député du Val-de-Marne
- Annie GENEVARD, députée du Doubs et Vice-présidente de l'Assemblée Nationale
- Meyer HABIB, député des Français Établis hors de France
- Yannick HAURY, député de Loire-Atlantique
- Christine HENNION, députée des Hauts-de-Seine
- Michel HERBILLON, député des Hauts-de-Seine
- Brigitte KUSTER, députée de Paris
- Jean-Christophe LAGARDE, député de Seine-Saint-Denis et Président du groupe UDI et Indépendants
- François-Michel LAMBERT, député du Var
- Constance LE GRIP, députée des Hauts-de-Seine
- Geneviève LEVY, députée du Var
- Jacques MARILOSSIAN, député des Hauts-de-Seine
- Jean-Michel MIS, député de la Loire
- Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, député de la Lozère
- Jérôme NURY, député de la Manche
- Éric PAUGET, député des Alpes-Maritimes
- Anne-Laurence PETEL, députée des Bouches-du-Rhône
- François PUPONNI, député du Val d'Oise
- Alain RAMADIER, député de Seine-Saint-Denis
- Julien RAVIER, député des Bouches-du-Rhône
- Robin REDA, député de l'Essonne
- Isabelle SANTAGIO, députée du Val-de-Marne
- Robert THERRY, député du Pas-de-Calais
- Isabelle VALENTIN, députée de Haute-Loire